

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Pour UNE santé bien pensée !

Actions engagées en 2016-2017 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la mise en œuvre des recommandations de la Stratégie

Les recommandations peuvent être consultées à l'adresse suivante :
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/unasantebienpensee>
(recommandations issues du processus de concertation de 2015)

RECOMMANDATION	ACTIONS ENTREPRISES
I – Rayonnement de la Stratégie, réseautage et mobilisation des partenaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Gestion du Secrétariat de la Stratégie et coordination des activités.▪ Parution d'une nouvelle dans le site Internet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) faisant état de la remise du prix Coup de chapeau 2016 au cours de l'assemblée annuelle des partenaires.▪ Participation à la mise sur pied d'un réseau de personnes-ressources chargées de soutenir les activités de communication effectuées dans le contexte des travaux de la Stratégie.▪ Présentation de la Stratégie aux Journées annuelles de santé publique 2016, au cours de la demi-journée ayant pour thème « Lutter contre les zoonoses émergentes : des approches intégrées à l'interface homme-animal-environnement ».
II – Acceptabilité sociale des modes d'élevage	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation, tout au long de l'année, d'interventions en soutien des entreprises et organisation d'activités de sensibilisation, de formation et d'information portant sur la santé et le bien-être des animaux.▪ Démarrage des travaux relatifs au Sommet sur l'alimentation en vue de créer un forum dynamique réunissant les acteurs de la Stratégie, dans le contexte où le Québec entend se doter d'une première politique bioalimentaire.▪ Contribution aux travaux du comité de travail sur l'encadrement des chiens dangereux.▪ Administration de divers programmes :<ul style="list-style-type: none">– Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines;– Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture;– <i>Cultivons l'avenir 2</i> – Prime-Vert, volet 4 « Appui au développement et au transfert de connaissances en agroenvironnement » (Appui à la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture);– Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles – Programme d'appui à la modernisation.

RECOMMANDATION	ACTIONS ENTREPRISES
III – Développement d’outils et réalisation d’analyses économiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien et collaboration financière pour le développement d’un outil technico-économique destiné aux apiculteurs.
IV – Discussion et défense des consensus à l’échelle canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à différentes activités : <ul style="list-style-type: none"> – Séances de consultation et discussions relatives à la mise en œuvre du Programme national sur la santé des animaux aquatiques de l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA); – Consultations en relation avec l’adoption d’une stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux par les ministres de l’Agriculture du Canada au mois de juillet 2017; – Discussions relatives à la volonté de Santé Canada de rendre la prescription d’antibiotiques obligatoire à l’échelle canadienne.
V – Mécanismes de soutien pour le mieux-être des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des travaux en vue de finaliser l’entente entre le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et le ministère de la Santé et des Services sociaux concernant la coordination d’interventions conjointes dans les activités d’inspection en matière de bien-être animal impliquant des personnes en détresse propriétaires ou gardiennes d’animaux (ex. : personnes âgées en perte d’autonomie ou personnes en état de détresse psychologique). ▪ Participation à un groupe de travail visant à accentuer la coordination des services existants au regard du mieux-être des acteurs.
VI – Bonification des services professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de bourses d’études destinées aux étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de l’Université de Montréal qui choisissent d’orienter leur carrière dans le domaine des animaux de consommation. ▪ Collaboration aux travaux du groupe de travail sur la bonification des services professionnels. ▪ Coordination des activités du « groupe basse-cour » réunissant des médecins vétérinaires et visant à améliorer la surveillance de la santé aviaire dans le secteur des oiseaux de basse-cour, dans l’optique de recueillir et de diffuser l’information nécessaire à la protection de la santé publique et de la santé du cheptel avicole québécois. ▪ Dépôt d’un plan d’action et début des travaux d’élaboration, en collaboration avec les parties prenantes, d’un programme intégré de santé animale ayant pour objet de soutenir l’offre de services vétérinaires qualifiée pour les clientèles moins bien servies.



RECOMMANDATION

VII – Vigie et veille des maladies animales et zoonotiques et signalement de problèmes de santé

ACTIONS ENTREPRISES

- Actions en relation avec l'utilisation des réseaux de surveillance et visant à coordonner les activités de suivi concernant les maladies animales et les maladies zoonotiques d'importance ou en éclosion.
- Formulation de recommandations en lien avec la surveillance du virus Seneca dans le secteur porcin de même qu'à la suite de l'apparition de la maladie hémorragique virale du lapin dans une ferme récréative et de la détection d'un cas d'anémie infectieuse équine.
- Contribution aux travaux de l'Observatoire multipartite québécois sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques.
- Administration de divers programmes :
 - Programme d'amélioration de la santé animale au Québec;
 - Programme de surveillance de diverses maladies animales particulières (y compris en ce qui concerne la gratuité des analyses de laboratoire ou la subvention versée pour en bénéficier);
 - *Cultivons l'avenir 2* – Programme de développement sectoriel.
- Renouvellement pour deux ans de l'entente sur l'offre de services en ichtyopathologie avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.
- Collaboration avec le Laboratoire de référence pour *Escherichia coli* de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal pour la surveillance de cette bactérie chez les espèces aviaire et porcine.
- Participation à différents groupes sectoriels (aviaire, porcin, bovin et équin) dans le cadre du Système canadien de surveillance de la santé animale.

VIII – Développement d'outils pour prévenir et maîtriser les maladies animales et zoonotiques importantes

- Dépôt d'un plan d'action et début des travaux d'élaboration, en collaboration avec les parties prenantes, d'un programme intégré de santé animale visant :
 - à promouvoir la responsabilisation des producteurs au moyen d'une sensibilisation accrue et d'un accompagnement structuré dans l'adoption des pratiques de prévention et de contrôle recommandées, notamment au regard de la biosécurité, de l'utilisation judicieuse des médicaments et du bien-être des animaux;
 - à acquérir et à diffuser des connaissances de nature épidémiologique plus détaillées sur les maladies infectieuses ou zoonotiques et sur les autres situations ou conditions susceptibles de menacer la santé du cheptel, la santé publique et le bien-être des animaux, et ce, en vue de guider les interventions publiques en matière de prévention et de contrôle.
- Rehaussement des normes de réception des abeilles au Québec, en vue de diminuer les risques d'introduction du petit coléoptère de la ruche.
- Poursuite de la mise en place du Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés, en collaboration avec l'Association des aquaculteurs du Québec.
- Collaboration en lien avec le contrôle, la surveillance et la prévention de *Salmonella* Dublin, du syndrome reproducteur et respiratoire porcin et du petit coléoptère de la ruche.



RECOMMANDATION	ACTIONS ENTREPRISES
<p>VIII – Développement d’outils pour prévenir et maîtriser les maladies animales et zoonotiques importantes (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribution à une étude de prévalence et des facteurs de risque de la paratuberculose dans le cheptel caprin. ▪ Administration de divers programmes : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Cultivons l’avenir 2</i> – Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement, volet 5 « Appui à la biosécurité dans le transport »; – <i>Cultivons l’avenir 2</i> – Programme d’appui à l’implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux. ▪ Contribution à la rédaction et à la diffusion de publications canadiennes touchant la prévention des zoonoses transmises par les animaux de compagnie, particulièrement les rongeurs, les reptiles et les amphibiens, qui sont souvent à l’origine de l’éclosion de la salmonelle. ▪ Accompagnement des éleveurs dans la mise en œuvre de procédures de biosécurité destinées à améliorer la santé des animaux.
<p>IX – Utilisation judicieuse des médicaments</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec la collaboration des organisations partenaires, coordination des travaux visant à informer les acteurs du secteur de la santé humaine sur les initiatives et les réalisations touchant l’utilisation judicieuse des antibiotiques dans les secteurs bioalimentaire et vétérinaire du Québec. ▪ Production de rapports annuels rendant compte de l’évolution de l’antibiorésistance dans le contexte de la mise en œuvre du programme québécois d’antibiosurveillance vétérinaire chez les animaux d’élevage et de l’entente sur l’offre de services diagnostiques en ichtyopathologie. ▪ Collaboration à l’élaboration de directives en relation avec une gestion responsable de la loque américaine, en vue de prévenir l’apparition d’une antibiorésistance. ▪ Démarrage des travaux destinés à intégrer la surveillance de la résistance aux antibiotiques dans les activités des réseaux de surveillance des maladies animales.
<p>X – Planification concertée des mesures d’urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise au point d’un plan de mesures d’urgence, au bénéfice des laboratoires de santé animale, en cas de suspicion de maladie animale exotique. ▪ Collaboration à la formulation d’une procédure d’intervention comme suite à une demande de relocalisation d’un essaim d’abeilles et à la rédaction d’un document sur le transport des ruches. ▪ Coordination de la révision et de l’amélioration, par Agri-Traçabilité Québec, de l’application informatique Vigitr@ce, outil de retraçage employé à la suite d’une suspicion ou d’une confirmation de maladie chez les bovins, les ovins et les cervidés. ▪ Développement d’un plan de mesures d’urgence en cas de suspicion de maladie animale exotique dans un abattoir. ▪ Formation du personnel intéressé sur la sécurité civile. ▪ Début des travaux pour l’établissement d’un plan d’action visant les cas de Senecavirus relevés au Québec en concordance avec celui de l’Équipe québécoise de santé porcine.



RECOMMANDATION	ACTIONS ENTREPRISES
<p>XI – Mise en œuvre des pratiques recommandées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux lié à <i>Cultivons l'avenir 2</i>. ▪ Formulation de commentaires à l'occasion de la révision des codes de pratiques pour le soin et la manipulation : <ul style="list-style-type: none"> – des bisons; – des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons; – des lapins; – des poulettes, des pondeuses et des poules de réforme; – des veaux lourds.
<p>XII – Sensibilisation et responsabilisation quant au traitement adéquat des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'activités d'inspection relatives à la sécurité et au bien-être des animaux domestiques (ex. : chats, chiens, chevaux et animaux d'élevage).